
Rapport 2026 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)

Cote du document: EC 2026/134/W.P.4

Point de l'ordre du jour: 5

Date: 6 août 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Comité de l'évaluation est invité à examiner le Rapport 2026 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA).

Questions techniques:

Chitra Deshpande

Cheffe de l'Unité Résultats, ressources et systèmes
Bureau de l'efficacité du développement
courriel: c.deshpande@ifad.org

Carlos Icaza Lara

Spécialiste des politiques et des résultats
Bureau de l'efficacité du développement
courriel: c.icalazara@ifad.org

Les demandes concernant la réponse du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA au présent rapport doivent être adressées à:

Indran A. Naidoo

Directeur
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
courriel: i.naidoo@ifad.org

Rapport 2026 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)

Cote du document: EB 2026/OR/X

Date: 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner le Rapport 2026 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA).

Questions techniques:

Chitra Deshpande

Cheffe de l'Unité Résultats, ressources et systèmes
Bureau de l'efficacité du développement
courriel: c.deshpande@ifad.org

Carlos Icaza Lara

Spécialiste des politiques et des résultats
Bureau de l'efficacité du développement
courriel: c.icalalara@ifad.org

Les demandes concernant la réponse du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA au présent rapport doivent être adressées à:

Indran A. Naidoo

Directeur
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
courriel: i.naidoo@ifad.org

Table des matières

Résumé	ii
Introduction	1
I. Promouvoir la reddition de comptes	1
A. Périmètre évalué et classification des recommandations	1
B. Application des recommandations – vue d’ensemble	2
II. Assimiler les enseignements	5
A. Domaines pour lesquels la direction a su tirer des enseignements des évaluations indépendantes	6
B. Domaines pour lesquels l’application des recommandations est en cours	8
C. Des données factuelles à l’action: points forts et domaines prometteurs des recommandations du Bureau indépendant de l’évaluation	10
III. Conclusions et perspectives	12
Annexes	
I. Méthode	14
II. Évaluations prises en compte dans le PRISMA 2026	15
III. Recommandations issues des évaluations, par thème	17
IV. Liste des évaluations au niveau des projets, par date d’entrée en vigueur, date de clôture et date d’évaluation	19

Résumé

1. Le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) est le principal moyen utilisé par la direction pour rendre compte de la suite donnée aux recommandations formulées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA.
2. **Le PRISMA 2026 couvre 17 évaluations et 113 recommandations**, soit 11 évaluations publiées entre juillet 2024 et juin 2025, comprenant 69 recommandations formulées pour la première fois, et 6 évaluations plus anciennes faisant l'objet d'un suivi et comprenant 44 recommandations en souffrance; le corpus, choisi conjointement par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et la direction, couvre un large éventail de thématiques stratégiques et opérationnelles.
3. **Les recommandations, de nature hétérogène et de plus en plus complexes, évoluent dans le même sens que le portefeuille du FIDA**, qui rassemble des prêts et des activités hors prêts et touche à des situations de fragilité, à l'adaptation aux changements climatiques, au renforcement des institutions et à la contribution à long terme à l'élaboration des politiques. L'outil de suivi en ligne PRISMA¹ fournit des informations détaillées sur les recommandations, les mesures de suivi et l'état de mise en œuvre, et peut être interrogé par pays et par thématique. En parallèle, le tableau de bord PRISMA² produit des synthèses personnalisées.
4. **La direction a accepté les 113 recommandations incluses dans l'échantillon de cette année**³. Elle a pleinement concordé avec 89 recommandations, et partiellement avec 24.
5. La direction a entièrement donné suite à 35% des recommandations (soit 39 recommandations). Autrement dit, 65% des recommandations (soit 74 autres recommandations) font l'objet d'une suite en cours, partielle ou en suspens.
6. **L'analyse réalisée pour le PRISMA de cette année confirme l'engagement continu de la direction à donner suite à l'évaluation, mais elle met aussi en lumière la nature plus stratégique et plus multidimensionnelle et l'horizon à moyen ou long terme des recommandations.** Il est de plus en plus nécessaire d'intervenir sur plusieurs contextes opérationnels et sur plusieurs cycles de programmation pour y donner suite.
 - i) **La suite donnée aux évaluations au niveau de l'institution, thématiques et infrarégionales** met en lumière l'intérêt croissant du FIDA pour la gestion des connaissances, l'apprentissage institutionnel, l'innovation, la résilience face aux changements climatiques, l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, les programmes tenant compte de la fragilité et les approches adaptatives d'exécution. Les partenariats, la contribution à l'élaboration des politiques, la coordination institutionnelle et l'apprentissage organisationnel ne sont souvent pas parvenus à terme du fait des échéances à moyen et long terme.

¹ <https://www.ifad.org/en/prisma-tracker>.

² <https://www.ifad.org/en/prisma-dashboard>.

³ Compte tenu du budget à croissance réelle nulle, la direction n'a pas souscrit à l'une des recommandations issues de l'évaluation au niveau de l'institution sur les pratiques de gestion des connaissances au FIDA, qui suggérerait la création d'un poste de spécialiste de gestion des connaissances à temps plein au niveau régional. Étant donné que cette recommandation n'a pas été acceptée, elle n'est ni intégrée dans les actions de suivi ni incluse dans l'échantillon de cette année.

- ii) **La suite donnée au niveau du portefeuille, c'est-à-dire quant aux évaluations infrarégionales, aux évaluations des stratégies et des programmes de pays et aux évaluations de la performance des projets**, continue de renforcer les approches stratégiques et opérationnelles du FIDA. Cela passe par un ciblage amélioré, un accent renforcé sur la résilience aux changements climatiques, des filières inclusives, la mobilisation du secteur privé, des approches axées sur les communautés et un soutien accru aux femmes. Plusieurs recommandations ont déjà été intégrées dans les programmes d'options stratégiques pour les pays, et dans les conceptions de projets au titre des Douzième et Treizième reconstitutions des ressources du FIDA (FIDA12 et FIDA13) et des initiatives régionales.
- 7. **Le PRISMA 2026 met en lumière l'apprentissage croissant et le renforcement des institutions** autour de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes, du ciblage, de la résilience climatique et de la gestion des connaissances, tout en soulignant la complexité croissante des recommandations et le fait que l'horizon soit de plus en plus placé à moyen et long terme. L'apprentissage reste plus progressif dans les domaines liés aux activités hors prêts, à la coordination institutionnelle, à la contribution à l'élaboration des politiques et à la durabilité à long terme, ce qui s'explique par l'importance d'une capacité adéquate pour maintenir une mise en œuvre et un suivi efficaces.
- 8. À l'avenir, la direction continuera de renforcer la capacité des équipes de pays à garantir la prise en compte des leçons tirées de l'évaluation, tout en améliorant la qualité des comptes rendus. Elle continuera également de collaborer avec le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour renforcer la pertinence, la hiérarchisation, la planification, la gestion des ressources et les perspectives concrètes des recommandations. Cela évitera des recommandations trop larges ou trop ambitieuses, et garantira leur alignement avec les situations des pays et les capacités institutionnelles afin que les dossiers d'évaluation se traduisent par un changement opérationnel durable.

Rapport 2026 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)

Introduction

1. Le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) est le principal moyen utilisé par la direction pour rendre compte de la suite donnée aux recommandations issues des évaluations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE). Le PRISMA poursuit deux objectifs complémentaires:
 - i) **promouvoir la reddition de comptes** par un suivi systématique des recommandations acceptées;
 - ii) **renforcer l'apprentissage institutionnel** en relevant les nouvelles questions stratégiques et opérationnelles qui transparaissent dans le portefeuille.
2. **Le présent rapport est principalement axé sur l'apprentissage**, l'aspect de reddition de comptes étant pour l'essentiel couvert par l'outil de suivi en ligne, comme annoncé dans les PRISMA 2024 et 2025 approuvés par le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration⁴. La section I offre un aperçu succinct de l'état d'avancement de l'application des recommandations, et un panorama des principaux facteurs de progrès ou de retards dans la mise en œuvre des recommandations. La section II porte sur les tendances institutionnelles en matière d'apprentissage. Le PRISMA de cette année offre également un aperçu des points forts et des domaines prometteurs pour ce qui est de renforcer l'impact pratique des recommandations.
3. **L'outil de suivi en ligne PRISMA⁵ rend compte de manière détaillée de l'état d'avancement** de l'application de chaque recommandation; le **tableau de bord PRISMA** donne une visualisation des statistiques sous forme agrégée⁶. Les observations formulées par IOE sur le PRISMA de 2025 ont été dûment répercutées dans l'outil de suivi en ligne et le tableau de bord⁷. La direction a vérifié l'état d'avancement des recommandations incluses dans l'échantillon 2025 et renforcé le contrôle qualité des descriptifs figurant dans l'outil de suivi.

I. Promouvoir la reddition de comptes

A. Périmètre évalué et classification des recommandations

4. **Les évaluations ont gagné en ampleur et en complexité, et il est donc devenu plus laborieux d'y donner suite.** Le PRISMA 2026 reprend 17 évaluations, soit 113 recommandations, dont 69 recommandations formulées pour la première fois entre juillet 2024 et juin 2025, et 44 recommandations reconduites⁸. Autrement dit, le nombre d'évaluations a augmenté de 41% et celui des recommandations de 64% par rapport à l'édition précédente. L'échantillon grandit d'une part parce que les évaluations se multiplient, mais aussi d'autre part parce que les recommandations sont de plus en plus reportées d'une évaluation sur l'autre, ce qui prolonge une tendance déjà observée dans les PRISMA précédents, à savoir l'accroissement de la longueur, de la complexité et du temps de suivi des recommandations. Étant donné le volume et la complexité croissantes des

⁴EB 2025/OR/8, paragraphe 43, et EB 2024/OR/9, paragraphe 50.

⁵<https://www.ifad.org/en/prisma-tracker>.

⁶<https://www.ifad.org/en/prisma-dashboard>.

⁷[EC 2025/130/W.P.6/Add.1](#)

⁸ Les évaluations ont été sélectionnées conjointement par la direction et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE). Les recommandations reconduites sont celles dont la direction a signalé dans des PRISMA précédents qu'elle les avait prises en charge, mais où le processus restait en 2024-2025 en cours, en suspens ou partiellement achevé durant le cycle 2024-2025.

recommandations, la direction a davantage mobilisé les effectifs et travaillé en étroite collaboration avec les équipes de pays pour soutenir le processus de validation et de communication des informations tout en veillant à la cohérence entre les mesures prises et les recommandations.

5. **Les évaluations incluses dans le PRISMA 2026 comprennent⁹:**

- i) **Deux évaluations au niveau de l'institution (ENI)**, respectivement sur l'appui du FIDA aux innovations en faveur d'une agriculture paysanne inclusive et durable et sur les pratiques du FIDA en matière de gestion des connaissances;
- ii) **Deux évaluations infrarégionales**, respectivement sur l'expérience du FIDA dans le couloir sec de l'Amérique centrale et sur les pays en situation de fragilité en Afrique de l'Ouest et du Centre;
- iii) **Deux évaluations thématiques**, respectivement sur l'appui du FIDA à l'adaptation des petits exploitants agricoles aux changements climatiques et sur sa contribution à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes;
- iv) **Sept évaluations de stratégie et de programme de pays (ESPP)**, chacune axée sur la performance d'un programme de pays, soit respectivement la Chine, la Colombie, l'Éthiopie, la Guinée-Bissau, le Kirghizistan, le Rwanda et la Türkiye;
- v) **Quatre évaluations de la performance du projet (EvPP)**, chacune axée sur la performance d'un projet d'investissement, respectivement en Bosnie-Herzégovine, à Cabo Verde, dans les Îles Salomon et au Tchad.

6. **Le PRISMA 2026 reste un outil de transparence, chaque sous-recommandation étant reportée comme un élément distinct à observer dans l'outil de suivi en ligne.** Cette approche méthodologique, adoptée pour la première fois dans le PRISMA de l'année dernière, affine le suivi de la mise en œuvre et donne une image plus précise de la portée et de la complexité des recommandations, en particulier pour les ESPP (par exemple pour la Chine et la Colombie) où chaque recommandation amalgame souvent de nombreuses dimensions stratégiques et opérationnelles.

B. Application des recommandations – vue d'ensemble¹⁰

Point de vue de la direction sur les recommandations

7. **La direction a accepté les 113 recommandations incluses dans l'échantillon de cette année. Plus précisément, elle a pleinement concordé avec 89 recommandations, et partiellement avec 24.** La direction et IOE ont continué de travailler constructivement ensemble à l'examen des évaluations avant leur finalisation, ce qui a contribué à la bonne convergence sur les recommandations.
8. **Une part importante des recommandations partiellement acceptées provient d'évaluations thématiques ou d'évaluations au niveau de l'institution¹¹, ce qui témoigne de la nécessité d'adapter le suivi au contexte et aux priorités de l'institution, aux systèmes existants et aux contraintes de ressources.** La direction, globalement d'accord avec les objectifs sous-jacents, a proposé des voies de mise en œuvre alternatives jugées plus réalisables ou mieux alignées sur les ressources disponibles et sur le contexte

⁹ Voir précisions au tableau 1 de l'annexe II.

¹⁰ Le degré précis d'application de chaque recommandation peut être consulté dans l'outil de suivi en ligne PRISMA: <https://www.ifad.org/fr/prisma-tracker>. Le tableau de bord propose des statistiques personnalisables: <https://www.ifad.org/en/prisma-dashboard>.

¹¹ Sur les 24 recommandations partiellement acceptées, 10 recommandations (40%) provenaient d'évaluations thématiques et 5 recommandations (21%) d'évaluations au niveau de l'institution.

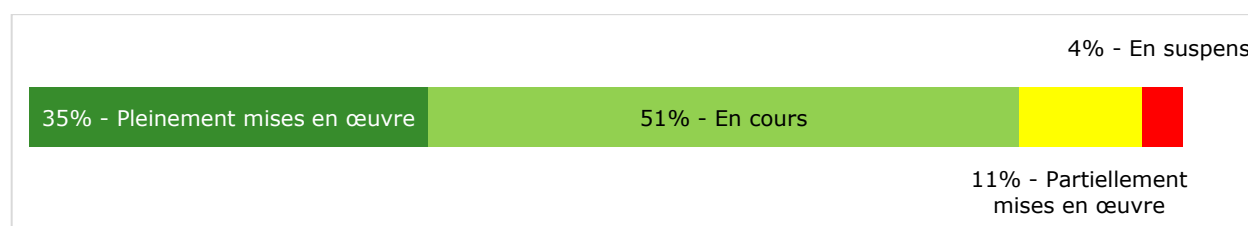
opérationnel et institutionnel. Ce schéma est particulièrement visible au sujet de l'évaluation thématique sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, qui contient 7 recommandations partiellement approuvées sur un total de 15 recommandations. Celles-ci concernaient une demande de soutien institutionnel accru en faveur de l'intégration de la dimension de genre, notamment par le renforcement des mécanismes de reddition de comptes et d'incitation. En réponse, la direction a adopté une approche pragmatique, renforçant l'intégration des questions de genre à travers les processus institutionnels et opérationnels existants, l'assurance qualité et les cadres de résultats, plutôt que d'introduire des mécanismes ou indicateurs supplémentaires ou de s'engager d'emblée dans des mesures impliquant potentiellement des ressources supplémentaires.

Mise en œuvre et suivi des recommandations

9. **La part des recommandations classées comme intégralement appliquées en 2026 (39 recommandations ou 35%) se situe dans le même ordre de grandeur qu'en 2025 (33%)**¹². Ce niveau reste inférieur à celui constaté les années précédentes (par exemple 53% en 2023 et 64% en 2022). Cela s'explique par la nature de plus en plus complexe et l'horizon de plus en plus long des recommandations, en particulier celles liées aux réformes institutionnelles, aux priorités transversales et aux initiatives stratégiques pluriannuelles nécessitant des efforts de mise en œuvre soutenus dans le temps¹³.
10. **La situation actuelle de mise en œuvre reflète à la fois la nature évolutive des recommandations récentes et le contexte institutionnel dans lequel elles ont été émises.** Les recommandations sont de plus en plus stratégiques et multidimensionnelles, se situent de plus en plus dans la durée, et abordent souvent des questions complexes dont l'application embrasse souvent plusieurs années et cycles de programmation, ou dépendent au moins en partie de facteurs qui échappent au contrôle direct du FIDA. L'application est tributaire aussi du calendrier des évaluations durant la réorganisation institutionnelle du FIDA en 2024 et 2025, y compris le processus de réajustement et la création du Bureau de l'efficacité du développement. Sur plusieurs points, les progrès dépendent également du degré de prise en main par les autorités publiques concernées, de l'implication des partenaires, de la pérennité des financements et des conditions de mise en œuvre dans des contextes de fragilité et de vulnérabilité climatique.

Figure 1

PRISMA 2026: statut des recommandations issues des évaluations (toutes recommandations confondues)



Source: tableau de bord PRISMA.

¹² Le PRISMA de l'année dernière affichait 23 recommandations pleinement appliquées, sur un total de 69 recommandations.

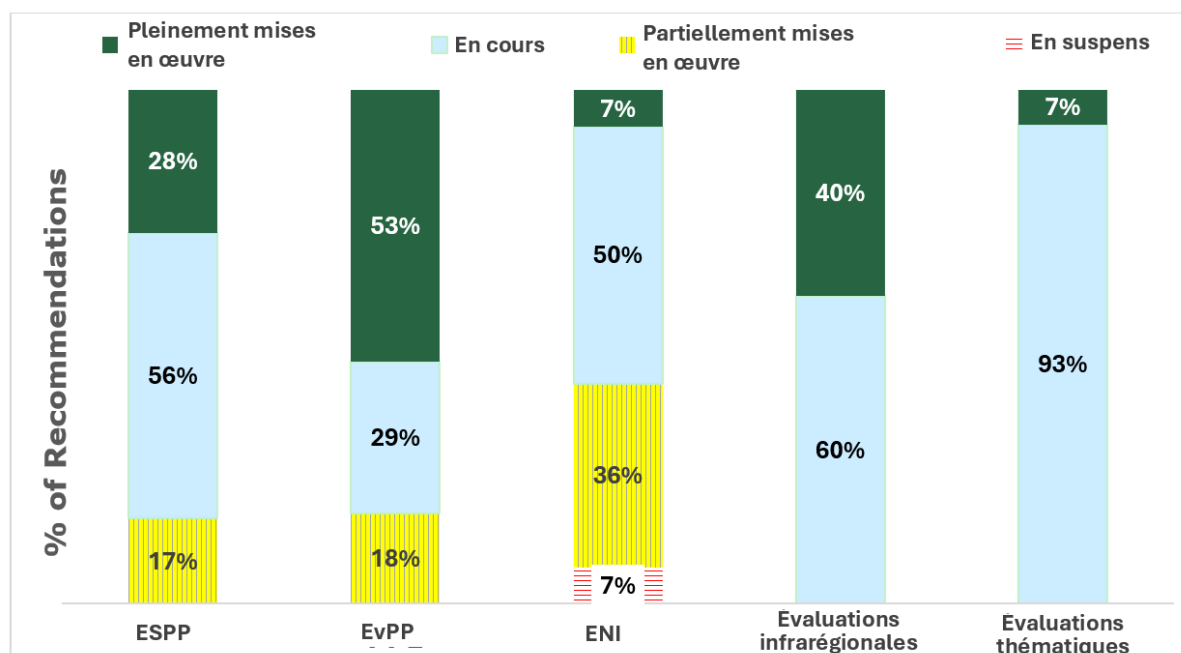
¹³ Examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA (2026).

11. L'application est plus longue lorsque les recommandations répondent à une ou plusieurs des quatre grandes **caractéristiques** suivantes:
- i) **Elles exigent des réformes institutionnelles de grande ampleur.**
L'adaptation suppose une adaptation de l'organisation, une évolution des structures ou des pratiques, et concerne plusieurs contextes et cycles de programmation. Le constat s'impose en particulier pour les recommandations issues des évaluations au niveau de l'institution sur la gestion des connaissances et l'innovation ou de l'évaluation thématique sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. Seules 2 recommandations sur 29 issues de l'évaluation sur la gestion des connaissances ou de celle sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes ont été classées comme pleinement appliquées.
 - ii) **Elles sont formulées durant une restructuration organisationnelle visant déjà certains des points relevés.** L'application peut se faire peu à peu, à la faveur d'un ajustement progressif, et, en cas de réforme importante, prendre des directions différentes. L'attention, les capacités et la prise de décisions sont concentrées sur le processus institutionnel plus général. Par exemple, durant la période 2024-2025, le processus de réajustement et le lancement du Bureau de l'efficacité du développement ont joué sur la réception et le rythme de mise en œuvre des recommandations issues des évaluations au niveau de l'institution sur la gestion des connaissances ou, encore avant, sur l'appui du FIDA à l'innovation.
 - iii) **Elles sont tributaires de la bonne volonté d'un tiers.** L'application reste inachevée lorsque la mise en œuvre dépend d'éléments échappant au contrôle direct du FIDA, par exemple un financement important et régulier ou des décisions impliquant des organismes publics et d'autres partenaires. Cela concerne en particulier la gestion des connaissances, le suivi-évaluation, le développement des capacités, les activités hors prêts ou les mesures de pérennisation des résultats. Par exemple, en **Bosnie-Herzégovine**, il a été recommandé à l'issue de l'évaluation de la performance du Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux (RCDP) de mettre en place de systèmes de suivi de la performance et de la gouvernance des filières même hors du cadre du programme. Ce dernier élément rendait indispensables une institutionnalisation, des mandats clairs, un financement et une maîtrise des données orchestrés par l'État. L'application est pour l'instant circonscrite aux projets, faute d'intégration complète dans les systèmes publics. Le **Rwanda** a entrepris de renforcer son système informatisé de gestion publique pour améliorer le suivi et faire en sorte qu'il soit axé sur les résultats; il lui faudra des années. En **Colombie**, le renforcement des capacités se fait au moyen de partenariats hors prêts, coopération Sud-Sud et triangulaire à l'appui. Or ces efforts ne sauraient donner lieu à une offre cohérente de renforcement des capacités à l'échelle de tout le système sans des ressources constantes et un ancrage institutionnel solide.
 - iv) **Elles concernent des contextes de fragilité, de volatilité politique ou de vulnérabilité au climat.** L'application pâtit alors de l'instabilité et de la discontinuité des relais dans le pays. C'est par exemple le cas des recommandations en cours d'application issues de l'**ESPP pour la Guinée-Bissau** et de l'**évaluation infrarégionale concernant les pays en situation de fragilité en Afrique de l'Ouest et du Centre**. Ici, la coordination institutionnelle, le renforcement de la résilience et la contribution à l'élaboration des politiques restent affectés par l'instabilité politique, la capacité institutionnelle limitée et la nécessité d'un engagement adaptatif soutenu dans des situations de fragilité.

12. **Les évaluations au niveau du portefeuille contiennent une part plus élevée de recommandations pleinement appliquées que les recommandations institutionnelles, plus complexes** (voir figure 2). Cela met en évidence l'intégration progressive des leçons des EvPP et des ESPP dans les programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)¹⁴, les conceptions de projets et les approches d'exécution durant FIDA12 et FIDA13. Plus de 50% des recommandations du premier cycle d'EvPP et près de 30% des recommandations de l'ESPP ont été entièrement appliquées.

Figure 2

PRISMA 2026: statut des recommandations issues des évaluations, par type d'évaluation (recommandations formulées pour la première fois uniquement)



Source: tableau de bord PRISMA.

II. Assimiler les enseignements

13. **L'échantillon d'évaluation de cette année contient un grand nombre de recommandations axées sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, d'une part, et d'autre part sur la gestion des connaissances, issues des évaluations au niveau de l'institution et thématiques correspondantes mais aussi des évaluations au niveau du portefeuille.** Parmi les autres thèmes récurrents figuraient le ciblage, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que la gestion des programmes et le suivi-évaluation¹⁵. La figure 3 donne une classification par thème des 69 recommandations examinées pour la première fois dans le PRISMA de cette année.

¹⁴ Il ressort du rapport de l'examen externe par les pairs que la reprise directe des constatations et recommandations d'IOE dans les stratégies de pays a considérablement augmenté ces dernières années.

¹⁵ On trouvera à l'annexe III et dans le tableau de bord PRISMA davantage de précisions sur les thèmes.

Figure 3.

PRISMA 2026: nombre de recommandations analysées pour la première fois, par domaine thématique



Source: Modélisation de données issues du tableau de bord PRISMA.

Encadré 1

Principaux enseignements tirés des évaluations indépendantes conduites sur la période 2024-2025

- Les recommandations sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes ont contribué à améliorer les lignes directrices, la répartition des rôles et les outils et donc la performance opérationnelle. Les recommandations préconisaient aussi des stratégies globales destinées à améliorer l'accès des femmes à des activités à forte valeur ajoutée et le dialogue au niveau local sur les rôles de genre, entre autres.
- Les leçons tirées des ESPP et des EvPP montrent que les groupes cibles gagnent en résilience aux chocs climatiques et les résultats en pérennité lorsque l'action climatique est conçue comme un ensemble d'investissements intégré.
- La gestion des connaissances est devenue plus opérationnelle et axée sur les résultats, l'apprentissage, l'utilisation des données et les fonctions institutionnelles étant mieux conciliées dans le cadre du Bureau de l'efficacité du développement, mais ni le changement institutionnel et ni l'adoption au niveau des pays ne sont achevés.
- La contribution à l'élaboration des politiques est plus efficace lorsqu'elle est circonscrite à quelques thèmes prioritaires, porteurs et cohérents avec la situation du pays, dans des domaines où le FIDA apporte une valeur ajoutée avérée au niveau national et où son action est relayée par des partenariats et des instances multipartites ancrées dans les processus nationaux.

A. Domaines pour lesquels la direction a su tirer des enseignements des évaluations indépendantes

14. **Les résultats de l'évaluation thématique sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes ont poussé à adopter un dispositif plus cohérent et plus clair du point de vue opérationnel quant aux questions de genre, y compris du point de vue des orientations données, ce qui améliore la performance.** La recommandation tendant à réviser la politique pour l'égalité femmes-hommes est encore en suspens. La direction a préféré privilégier l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan d'action du FIDA pour l'égalité des genres 2026-2031, moyen jugé plus utile pour donner des pistes de changement au niveau opérationnel. Ce plan propose des directives stratégiques et des systèmes de suivi et d'élaboration de rapport plus propices à l'enregistrement des progrès dans ce domaine. Il définit également plus clairement les rôles, les responsabilités et les mécanismes de coordination, notamment par la mise à jour

des mandats des coordonnateurs ou coordonnatrices pour les questions de genre et par une coordination renforcée entre le siège et les équipes régionales et de pays. Le plan sera complété par une nouvelle série d'outils relatifs à l'égalité femmes-hommes au service des systèmes, des pratiques et des capacités internes.

15. **L'évaluation indépendante a contribué au dépassement des approches sectorielles, remplacées par des stratégies plus générales ciblant les obstacles sous-jacents pour améliorer les résultats en matière d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes.** À la suite des recommandations d'IOE, le FIDA a introduit dans tous les portefeuilles de pays un ciblage plus réfléchi des femmes et des filles présentant des vulnérabilités à plusieurs titres. Il a également mis l'accent sur la facilitation et l'accompagnement pratique du changement comportemental et sur l'incorporation de méthodologies globales de nature à transformer les rapports femmes-hommes. En **Éthiopie**, l'exécution du portefeuille va de plus en plus dans le sens d'un renforcement du leadership et de la prise de décisions des femmes dans les institutions communautaires et de l'approfondissement des dispositifs d'inclusion financière. Le **Kirghizistan**, qui auparavant insistait surtout sur les quotas, est passé à une approche plus structurée prévoyant des méthodes propres à transformer la dynamique femmes-hommes et des mesures d'inclusion productives qui tendent à donner aux femmes un meilleur accès des femmes à des activités à plus grande valeur ajoutée et à des moyens d'existence diversifiés. Dans le même ordre d'idées, à **Cabo Verde**, l'application des recommandations vise à la fois la participation des femmes à des activités rémunératrices, la réduction de la charge de travail féminine par des infrastructures et des investissements tendant à économiser du temps de travail et l'implication des hommes au moyen du Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes, du dialogue dans les communautés et d'une réflexion sur les rôles de genre.
16. **À la suite des recommandations issues des ESPP et des EvPP, le FIDA a amélioré son approche de ciblage** en utilisant des mesures plus exhaustives et un diagnostic étayé par des données, l'objectif étant d'orienter les investissements vers les zones et les groupes les plus défavorisés. Par exemple, le **Tchad** a amélioré son approche de ciblage en prenant plus explicitement en compte les structures sociales et les dynamiques de pouvoir locales et en adaptant l'aide selon la catégorie sociale et l'activité économique. Au **Kirghizistan**, la recommandation préconisant d'approfondir l'analyse de la pauvreté rurale et des moyens d'existence a conduit à la mise en place de diagnostics et d'indicateurs de vulnérabilité à la pauvreté et au climat ventilés, l'objectif étant de privilégier les zones les plus défavorisées dans les nouveaux projets, et d'ajouter à l'élevage d'autres sources de revenus potentielles pour atteindre un plus large éventail de groupes vulnérables. L'ESPP a mis en lumière le fait que l'hétérogénéité des systèmes spécifiques à chaque lieu et le taux de rotation élevé au sein de l'administration publique freinent les progrès et appellent un soutien institutionnel pérenne. En **Türkiye**, le nouveau COSOP a repris les recommandations de l'ESPP en généralisant le soutien aux coopératives dirigées par des femmes et en intéressant les hommes et les garçons à la réflexion sur les normes sociales restrictives et au renforcement du rôle des femmes dans la prise de décisions au sein du ménage.
17. Les enseignements tirés des ESPP et des EvPP indiquent que les **groupes cibles deviennent plus résilients face aux chocs climatiques et que les résultats sont plus durables lorsque l'action climatique constitue un ensemble d'investissements intégré** – plutôt qu'un ensemble d'activités autonomes – envisageant comme un tout la gestion des ressources naturelles, les moyens d'existence et la capacité institutionnelle. En **Éthiopie**, la même approche, que prônait l'ESPP, a renforcé la résilience dans les zones fragiles et vulnérables aux changements climatiques grâce à des investissements coordonnés dans la gestion des pâturages et des bassins versants, dans l'irrigation à petite échelle, dans

l'utilisation durable des terres et de l'eau et dans des institutions et partenariats plus forts au niveau local. Au **Tchad**, les recommandations issues de l'EvPP ont conduit le FIDA à intégrer la gestion de l'eau et la fertilité des sols dans les investissements planifiés, et à ajouter un financement supplémentaire de l'action climatique dans le cadre du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) ainsi qu'un soutien accru à l'agroécologie et à la restauration des terres, en prévoyant des critères aiguillant le financement vers des microprojets verts basés sur la nature.

B. Domaines pour lesquels l'application des recommandations est en cours

18. Comme mentionné à la section I, les recommandations impliquant des réformes institutionnelles substantielles ou celles tributaires de systèmes tiers nécessitent souvent des délais de mise en œuvre plus longs.
19. **La direction s'est beaucoup efforcée de tirer parti des connaissances pour améliorer la performance opérationnelle et en renforcer l'impact sur le terrain¹⁶, mais cet objectif final repose sur un processus institutionnel à plus long terme.** L'ancrage de la fonction de gestion des connaissances au sein du Bureau de l'efficacité du développement vise à soutenir cet objectif. Ce regroupement institutionnel renforce les synergies entre la production de données factuelles, l'apprentissage et la mesure des résultats, l'objectif étant de générer des connaissances indissociables des résultats et de l'impact, et d'assurer une meilleure adéquation avec les besoins opérationnels et institutionnels. Le processus n'est toutefois pas achevé, et la nouvelle structure institutionnelle prend progressivement corps dans un système de connaissances et d'apprentissage unifié.
20. **Les progrès continuent en ce qui concerne la consolidation et la promotion de l'utilisation efficace de la gestion des connaissances dans les objectifs des portefeuilles.** Ce processus de longue haleine implique non seulement de recueillir, mais aussi d'organiser et d'exploiter systématiquement ces connaissances au service de la conception, de l'exécution et de la mise à l'échelle des opérations. Par exemple, l'**Éthiopie** communique les enseignements dans ses activités de supervision, dans des supports de connaissances et à l'occasion de conférences thématiques, mais il y a encore lieu d'approfondir le travail de synthèse au niveau du portefeuille de projets et d'agencement de mécanismes d'apprentissage interprojets – essentiels pour faire en sorte que ces enseignements soient pris en compte dans les choix de conception, les ajustements de mise en œuvre et le passage à l'échelle. En **Türkiye**, le COSOP 2025-2030 prévoit de renforcer le cadre de gestion des connaissances du programme de pays et de convoquer un dialogue autour des données factuelles produites pour soutenir la mise à l'échelle et l'influence sur les politiques. Quoiqu'intégrés dans le nouveau COSOP, ces éléments ne s'institutionnalisent qu'au prix d'un fort intérêt et d'une solide appropriation de la part des homologues nationaux ainsi que d'une dotation constante en ressources pour les activités de gestion de connaissances.

¹⁶ L'évaluation au niveau de l'institution sur la gestion des connaissances appelait à repenser la fonction de gestion des connaissances et à limiter l'éparpillement par un bureau stratégique de niveau exécutif chargé d'aider le FIDA à mieux utiliser et partager les connaissances opérationnelles pour enrichir le débat sur la transformation rurale. La direction a créé le Bureau de l'efficacité du développement, qui regroupe la gestion des connaissances, l'évaluation d'impact, l'innovation, la mesure des résultats, l'assurance qualité et les systèmes sous un même ensemble institutionnel.

21. **Les évaluations indépendantes ont souligné que le renforcement des systèmes de suivi-évaluation nécessite non seulement des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps (SMART), mais aussi des capacités institutionnalisées, des systèmes harmonisés et une utilisation cohérente des données aux fins de la prise de décisions.** Les progrès dans la mise en œuvre des recommandations en matière de suivi-évaluation se poursuivent, car les systèmes dans ce domaine ont tendance à être fragmentés, les capacités techniques sont inégales, ou encore les données sont collectées sans être analysées ni utilisées de manière cohérente. La mise en œuvre des recommandations nécessite souvent des processus à long terme d'institutionnalisation ou d'incorporation des systèmes de suivi-évaluation dans les unités de gestion de projet et les systèmes publics. À **Cabo Verde**, le suivi des activités d'appui aux petites et moyennes entreprises est progressivement renforcé grâce à des partenariats avec des institutions spécialisées, mais l'opérationnalisation en est encore à ses débuts et le suivi des résultats doit encore être consolidé. En **Türkiye**, le nouveau COSOP et les opérations en cours tendent à passer d'un suivi des produits à une mesure plus systématique des effets directs et de l'impact. L'intégration systématique de ces pratiques dans l'ensemble du programme et la résolution des problèmes de coordination et des contraintes de capacités y relatives sont loin d'être achevées. De même, en **Bosnie-Herzégovine**, les projets du FIDA contribuent à ce que les systèmes de suivi enregistrent la performance dans les filières et font converger les approches en matière de suivi-évaluation. L'institutionnalisation de cette approche reste tributaire d'éléments à long terme, comme l'appropriation par l'administration, le financement et les systèmes de données interentités.
22. **Les progrès en matière de concertation sur les politiques et de contribution à leur élaboration doivent encore mûrir¹⁷ et dépendent fortement du maintien de la présence du FIDA dans les pays, de son inscription dans le paysage institutionnel et de l'attention** expressément **portée aux thèmes prioritaires correspondant à l'avantage comparatif du FIDA.** Les évaluations au niveau du portefeuille montrent souvent que la contribution à l'élaboration des politiques a plus de chances de convaincre lorsqu'elle s'enracine dans un nombre limité de thèmes prioritaires prometteurs qui présentent une affinité avec la situation du pays et avec l'avantage comparatif du FIDA. Elle est également plus efficace lorsqu'elle est prolongée par des partenariats et des instances multipartites liées aux processus nationaux. En **Türkiye**, le COSOP 2025-2030 relève des points d'entrée concrets pour la contribution à l'élaboration des politiques et propose de renforcer la concertation fondée sur des données factuelles. Pour la faire progresser, il faudra la relier à la génération de connaissances et de données factuelles, ce qui élargirait et pérenniserait la concertation sur les politiques et le dialogue structuré. En réponse à l'évaluation infrarégionale de l'expérience du FIDA dans le **couloir sec de l'Amérique centrale**, le FIDA vise à ouvrir un espace de concertation sur les politiques publiques et à améliorer la gouvernance par une approche territoriale intégrante; les résultats souffrent de la présence limitée des bureaux du FIDA dans la sous-région.

¹⁷ Soixante-quinze pour cent des recommandations examinées pour la première fois classées à cette rubrique – soit 71% de l'ensemble des recommandations en matière de contribution à l'élaboration des politiques, recommandations reconduites comprises – étaient considérées comme en cours.

C. Des données factuelles à l'action: points forts et domaines prometteurs des recommandations du Bureau indépendant de l'évaluation

23. Cette section propose une réflexion sur l'utilité concrète des recommandations indépendantes et sur les points qui mériteraient d'être encore améliorés dans un souci d'applicabilité et d'impact, sur la base d'une analyse interne qui complète l'examen externe par les pairs de 2026 sur la fonction d'évaluation au FIDA. Elle a pour objectif de favoriser un débat stratégique interne plus général sur la réception, l'applicabilité et l'influence concrète des recommandations issues des évaluations¹⁸.
24. **Les recommandations d'IOE sont de plus en plus utilisées pour étayer les décisions.** L'examen externe par les pairs de 2026 a fait ressortir que les évaluations d'IOE tendent de plus en plus à favoriser de manière structurée l'apprentissage institutionnel et la reddition de comptes, ce qui aide le FIDA à passer de pratiques évaluatives fragmentées à une architecture d'évaluation plus cohérente. Dans une enquête menée aux fins de cet examen auprès du personnel du FIDA et des membres au Conseil d'administration, il apparaissait que les produits d'IOE étaient considérés comme utiles dans 82% des réponses.
25. **Les évaluations indépendantes ont favorisé le dialogue avec les autorités publiques.** En **Colombie** et au **Honduras**, par exemple, les évaluations d'IOE¹⁹ ont ouvert une conversation avec le gouvernement qui a été à la source de l'élaboration du COSOP. En **Chine**, le processus de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays a renforcé le dialogue avec la Commission nationale du développement et de la réforme, ce qui a contribué à renforcer l'implication de l'administration dans la planification stratégique. En **Guinée-Bissau**, une recommandation d'IOE a contribué à la collaboration directe entre le FIDA et le Ministère de l'agriculture, y compris la mise en place d'un cadre de concertation entre les partenaires de développement et les institutions publiques.
26. **Les recommandations indépendantes ont aiguillé les projets sur les aspects les plus pertinents pour les États membres.** Elles ont permis d'affiner le ciblage et les choix de conception, favorisé des approches plus intégrées en matière de résilience climatique et d'inclusion, renforcé les connaissances et les systèmes liés aux questions de genre, et contribué à orienter tant les programmes de pays que les processus institutionnels vers des priorités stratégiques et opérationnelles plus claires.
27. **Parallèlement, les équipes de pays et les experts techniques ont souligné que les recommandations gagneraient à être mieux hiérarchisées et à prendre mieux en considération** la situation des pays et des divisions et les capacités de mise en œuvre.

¹⁸ La réflexion puise dans différentes sources, notamment les réponses de suivi fournies dans l'outil de suivi en ligne PRISMA, l'analyse du rapport de l'examen externe par les pairs et l'enquête en ligne menée en novembre et décembre 2025 auprès d'un échantillon de 272 membres du personnel de FIDA et huit membres du Conseil d'administration. Par ailleurs, les équipes des pays et divisions concernées cette année par les recommandations ont été invitées à partager si elles le souhaitaient des observations qualitatives sur l'assimilation des enseignements, notamment les points forts du processus d'apprentissage lié aux évaluations d'IOE et les points qui auraient pu faciliter l'application des recommandations.

¹⁹ À savoir l'ESPP pour la Colombie et l'évaluation infrarégionale de l'expérience du FIDA dans le couloir sec d'Amérique centrale.

28. **Hiérarchisation.** Les recommandations peuvent être complexes et porter sur un large éventail de domaines et de mesures à prendre. Abstraction faite du nombre de sous-recommandations²⁰, le périmètre thématique peut également être considérable. Par exemple, **l'ESPP de la Chine** comprend un large éventail de recommandations dans plusieurs domaines, notamment les filières, la coopération Sud-Sud et triangulaire, la durabilité climatique et environnementale, le régime de propriété foncière, le soutien aux coopératives, les modalités de financement et les plateformes de mise en commun des connaissances. Cette ampleur est parfois le signe de l'exhaustivité des recommandations, mais elle peut également rendre l'application plus contraignante, et la fragmentation peut aboutir à l'éparpillement des efforts, compte tenu notamment des capacités limitées du FIDA. **L'évaluation infrarégionale sur le couloir sec de l'Amérique centrale** en est un bon exemple, puisqu'une seule recommandation y embrasse plusieurs dimensions: la gouvernance territoriale, la diversification des moyens d'existence et l'emploi des jeunes, l'innovation dans les systèmes agroalimentaires et les filières, et la synthèse des systèmes de connaissances traditionnels et modernes. Des recommandations aussi complexes et multidimensionnelles peuvent s'avérer particulièrement difficiles à mettre en œuvre dans des contextes où les données factuelles, les ressources ou la faisabilité opérationnelle sont limitées. La portée multinationale de cette évaluation, conjuguée à la présence limitée, voire inexistante, du FIDA dans plusieurs des pays concernés, accroît encore la complexité du suivi, et se heurte aux contraintes en matière de capacités d'application (voir paragraphe suivant).
29. **Alignement avec le contexte de l'institution et des pays et avec les capacités de mise en œuvre.** Bien que valables sur le plan théorique, les recommandations gagneraient à être mieux adaptées au contexte opérationnel et institutionnel et aux contraintes du FIDA ou du pays emprunteur. Par exemple, la recommandation issue de **l'évaluation au niveau de l'institution sur la gestion des connaissances** qui concernait la création d'un système de budgétisation de cette fonction et la soumission de rapports annuels à la Présidence péchait par excès d'ambition. Dans le cadre de **l'ESPP pour la Chine**, la recommandation invitant le FIDA à signer deux protocoles d'accord bilatéraux avec des organismes nationaux d'exécution s'est avérée difficile à mettre en œuvre en raison de l'architecture institutionnelle du pays plutôt que d'un quelconque manquement au suivi: l'engagement avec les organismes opérationnels est coordonné par le Ministère des finances, principal homologue du FIDA, de sorte que les accords directs avec tel ou tel organisme échappent aux arrangements opérationnels établis pour le programme de pays. **L'évaluation infrarégionale sur le couloir sec de l'Amérique centrale** demandait l'élaboration de lignes directrices concernant les défis sous-régionaux. La direction aurait souhaité des indications factuelles plus solides de l'efficacité de ces stratégies; elle a également souligné que la présence et les ressources du FIDA étaient trop limitées pour mettre en œuvre une stratégie sous-régionale. Inversement, les recommandations de l'ESPP pour l'Éthiopie correspondaient bien à la situation du pays. Elles ont contribué à des changements concrets dans plusieurs domaines, notamment le renforcement de la résilience dans des contextes de fragilité ou de vulnérabilité aux changements climatiques, les investissements climato-comptatibles, les services financiers inclusifs en milieu rural, l'inclusion sociale et l'inclusion des femmes, ainsi que les pratiques d'apprentissage.

²⁰ Dans l'analyse, réalisée à l'occasion de l'examen externe par les pairs, de 40 évaluations d'IOE couvrant la période 2019-2025, les évaluations comprenaient généralement entre quatre et sept recommandations générales, mais pouvaient comporter jusqu'à 22 sous-recommandations.

30. **Application des recommandations dans les situations de fragilité ou de conflit.** Enfin, s'agissant de l'engagement croissant du FIDA dans les situations de fragilité et de conflit, l'application des recommandations est intrinsèquement plus complexe. Dans ces contextes, l'application reste tributaire de la discontinuité des relais dans le pays, de l'instabilité institutionnelle et de la mutabilité des conditions de mise en œuvre, d'où des effets directs moins pérennes alors même que les recommandations sont pertinentes et bien alignées. En **Guinée-Bissau**, par exemple, l'application de la recommandation d'IOE visant à renforcer le suivi-évaluation et la coordination avec le Ministère de l'agriculture a souffert de l'instabilité politique et institutionnelle, comme en témoignent les interruptions de l'assistance technique dans le pays et les retards dans la reconduction des modalités d'appui. Comme le souligne l'**évaluation infrarégionale sur les pays en situation de fragilité en Afrique de l'Ouest et du Centre**, les contextes de grande fragilité nécessitent des approches adaptées qui prennent en compte les facteurs de fragilité, les conditions spécifiques des groupes et communautés ciblés, et prévoient des interventions simples, pilotées par les communautés, condition de la résilience des résultats.

III. Conclusions et perspectives

31. Le PRISMA 2026 présente des messages stratégiques précieux pour l'amélioration de l'apprentissage institutionnel, étayés par des données factuelles issues du suivi des recommandations passées. En effet, l'aspect de reddition de comptes est désormais entièrement pris en charge par l'outil de suivi et le tableau de bord en ligne du PRISMA. Depuis le lancement de ces outils, la direction a renforcé la transparence et l'accessibilité des informations sur le statut des recommandations. Cela va dans le sens des observations d'IOE²¹ concernant la nécessité de renforcer la rigueur et la qualité des rapports de suivi.
32. **Le PRISMA 2026 confirme que les constatations des évaluations indépendantes continuent de guider les choix stratégiques et opérationnels du FIDA.** Au niveau des portefeuilles, les recommandations ont été intégrées dans les COSOP, les dossiers de projets, les démarches d'exécution et certaines réformes institutionnelles précises. Le PRISMA présuppose un suivi actualisé des recommandations; ces informations sont rendues publiques et peuvent faire l'objet de recherches à l'aide de requêtes prédéfinies, ce qui en fait à la fois un outil de reddition de comptes et un mécanisme utile à l'apprentissage organisationnel.
33. **En même temps, les recommandations au niveau de l'institution sont de plus en plus complexes et nécessitent des changements structurels.** Les recommandations issues des évaluations institutionnelles et thématiques appellent souvent des changements institutionnels et comportementaux à long terme, s'étalant sur plusieurs cycles de programmation. Cela est particulièrement évident quant à la gestion des connaissances, au suivi-évaluation, à la contribution à l'élaboration des politiques et à certains processus de renforcement des capacités où les progrès dépendent non seulement de l'action FIDA, mais aussi d'une appropriation par les pouvoirs publics soutenue, d'un ancrage institutionnel, des ressources adéquates et d'un dialogue continu au niveau des pays.

²¹ [EB 2024/OR/9/Add.1.](#)

34. L'application des recommandations issues des évaluations dans le sens d'un changement opérationnel durable a également des implications sur la manière dont la direction planifie et assure le suivi des ressources. Elle nécessite une hiérarchisation et une organisation plus rigoureuses des mesures convenues, une allocation réaliste des ressources, et une meilleure adaptation aux réalités de la mise en œuvre et des cycles de programmation, l'idée étant d'insister sur les changements les plus susceptibles d'aboutir à des résultats durables, et d'éviter l'éparpillement entre plusieurs engagements menés de front.
35. **À l'avenir, la direction se concentrera sur trois priorités.** Premièrement, elle continuera à renforcer l'assurance qualité pour les informations versées dans l'outil de suivi ou le tableau de bord du PRISMA, de sorte que l'état d'avancement de l'application soit constaté de manière factuelle, cohérente, et claire. Deuxièmement, le Bureau de l'efficacité du développement continuera à fournir des conseils ciblés et un soutien au renforcement des capacités à l'intention des équipes de pays, tant directement que par de nouvelles initiatives telles que l'académie des unités de gestion de projet, qui aide les opérations à incorporer plus systématiquement les enseignements tirés des évaluations. Enfin, la direction continuera de collaborer avec IOE à la formulation de recommandations stratégiquement pertinentes, clairement hiérarchisées, séquencées et calibrées en fonction du contexte du pays, de la capacité des institutions et de l'avantage comparatif du FIDA.
36. Pour continuer à progresser, l'institution doit poursuivre la réflexion sur la manière de traduire les conclusions des évaluations en améliorations concrètes, en trouvant le juste équilibre entre l'ambition des recommandations issues de ces évaluations, la situation des pays et des institutions appelées à les appliquer, et les capacités opérationnelles disponibles pour leur mise en œuvre. Il a été démontré que les recommandations sont plus susceptibles d'enclencher un changement concret lorsqu'elles sont bien hiérarchisées, adaptées au contexte et alignées sur l'avantage comparatif et les réalités de mise en œuvre au FIDA.
37. Les processus visés contribueront également à l'apprentissage, à la reddition de comptes et à l'efficacité des activités de développement, à mesure que les priorités de FIDA13 se concrétiseront, en particulier en ce qui concerne les situations de fragilité, l'adaptation climatique, les programmes porteurs de transformations en matière de genre, la gestion des connaissances et la contribution à l'élaboration des politiques.

Méthode

A. Extraction des recommandations

1. Le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) passe en revue les mesures mises en œuvre par la direction pour donner suite aux recommandations formulées dans les produits d'évaluation indépendante suivants:
 - Évaluations au niveau de l'institution (ENI), évaluations thématiques, évaluations infrarégionales, rapports de synthèse d'évaluations (ESR), évaluations de l'impact et évaluations de la performance des projets (EvPP): dans ses réponses à ces rapports d'évaluation, la direction du FIDA formule des engagements.
 - Évaluations des stratégies et des programmes de pays (ESPP): les accords conclusifs signés par le FIDA et les représentants gouvernementaux sont utilisés pour suivre les mesures que les signataires sont convenus de mettre en œuvre.

B. Classification des recommandations

2. Afin de faciliter l'analyse, et comme cela a été fait les années précédentes, le présent rapport classe les recommandations selon les critères énoncés ci-après.
3. **Niveau d'évaluation.** Les recommandations sont classées en fonction des entités auxquelles elles s'adressent et qui sont responsables au premier chef de leur mise en œuvre. Les niveaux sont les suivants:
 - **Niveau institutionnel;**
 - **Niveau des pays** (qui concerne le FIDA et les pouvoirs publics);
 - **Niveau des projets.**
4. **Thèmes.** Les recommandations analysées pour la première fois sont regroupées en grands blocs thématiques qui comprennent 19 sous-thèmes. Les sous-thèmes sont énumérés dans les tableaux de l'annexe III.

C. Procédure

5. Une fois que les équipes de pays (et les personnes-ressources concernées au sein des différents départements dans le cas des ENI, des évaluations de l'impact et des ESR) ont fourni les informations les plus récentes, on évalue le degré d'application de la recommandation sur la base des critères ci-après:
 - **Application intégrale.** La recommandation est pleinement intégrée dans la nouvelle phase ou conception des activités, opérations ou programmes ainsi que dans les politiques ou directives pertinentes.
 - **Application en cours.** Des mesures ont été mises en chantier et vont dans le sens de la recommandation.
 - **Application partielle.** La recommandation est partiellement appliquée, car des mesures conformes à l'esprit de la recommandation ont été prises.
 - **Application différée.** La recommandation sera intégrée dans des projets, programmes de pays, programmes d'options stratégiques pour les pays ou politiques qui doivent encore être conçus ou parachevés.
 - **Application sans objet.** La recommandation n'a pas été appliquée en raison de l'évolution des processus de développement dans le pays ou du contexte de gouvernance institutionnelle du FIDA, ou pour d'autres motifs.
 - **Application en suspens.** La recommandation n'a pu être appliquée.
 - **Recommandation non acceptée.** La recommandation n'a pas été acceptée par la direction, par l'équipe de pays en question ou par le gouvernement concerné.

Évaluations prises en compte dans le PRISMA 2026

Tableau 1
Évaluations analysées pour la première fois figurant dans le PRISMA 2026

Pays	Évaluation	ENI		ESPP		EvPP		Évaluation infrarégionale		Évaluation thématique		Total	Total (en %)
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Division Asie et Pacifique (APR)						4	5,8%					4	5,8%
Îles Salomon	Îles Salomon: Évaluation de la performance du Programme de développement rural – phase II					4	5,8%					4	5,8%
Division Afrique orientale et australe (ESA)				10	14,5%							10	14,5%
Éthiopie	République fédérale démocratique d'Éthiopie: Évaluation de la stratégie et du programme de pays			5	7,2%							5	7,2%
Rwanda	République du Rwanda: Évaluation de la stratégie et du programme de pays			5	7,2%							5	7,2%
Division Amérique latine et Caraïbes (LAC)								5	7,2%			5	7,2%
	Évaluation infrarégionale de l'expérience du FIDA dans le couloir sec d'Amérique centrale							5	7,2%			5	7,2%
Hors région		14	20,3%							15	21,7%	29	42,0%
Niveau mondial	Évaluation au niveau de l'institution sur les pratiques du FIDA en matière de gestion des connaissances	14	20,3%									14	20,3%
	Évaluation thématique de la contribution du FIDA à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes									15	21,7%	15	21,7%
Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN)				8	11,6%	4	5,8%					12	17,4%
Bosnie-Herzégovine	Bosnie-Herzégovine: Évaluation de la performance du Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux					4	5,8%					4	5,8%
Kirghizistan	République kirghize: Évaluation de la stratégie et du programme de pays			4	5,8%							4	5,8%
Türkiye	République de Türkiye: Évaluation de la stratégie et du programme de pays			4	5,8%							4	5,8%
Division Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA)						9	13,0%					9	13,0%
Cabo Verde	République de Cabo Verde: Évaluation de la performance du Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales					5	7,2%					5	7,2%
Tchad	République du Tchad: Évaluation de la performance du Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad					4	5,8%					4	5,8%
Total		14	20,3%	18	26,1%	17	24,6%	5	7,2%	15	21,7%	69	100,0%

Tableau 2
Évaluations analysées régulièrement figurant dans le PRISMA 2026

Pays	Évaluation	ENI		ESPP		EvPP		Évaluation infrarégionale		Évaluation thématique		Total	Total (en %)
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Division Asie et Pacifique (APR)				12	27,3%							12	27,3%
Chine	République populaire de Chine: Évaluation de la stratégie et du programme de pays			12	27,3%							12	27,3%
Division Amérique latine et Caraïbes (LAC)				12	27,3%							12	27,3%
Colombie	République de Colombie: Évaluation de la stratégie et du programme de pays			12	27,3%							12	27,3%
Hors région		5	11,4%							6	13,6%	11	25,0%
Niveau mondial	Évaluation au niveau de l'institution de l'appui du FIDA aux innovations en faveur d'une agriculture paysanne inclusive et durable	5	11,4%									5	11,4%
	Évaluation thématique de l'appui du FIDA à l'adaptation des petits exploitants agricoles aux changements climatiques									6	13,6%	6	13,6%
Division Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA)				5	11,4%			4	9,1%			9	20,5%
Guinée-Bissau	République de Guinée-Bissau: Évaluation de la stratégie et du programme de pays			5	11,4%							5	11,4%
	Évaluation infrarégionale des pays en situation de fragilité en Afrique de l'Ouest et du Centre. Tirer les leçons de l'expérience de l'engagement du FIDA dans les pays du G5 Sahel et dans le nord du Nigéria							4	9,1%			4	9,1%
Total		5	11,4%	29	65,9%			4	9,1%	6	13,6%	44	100,0%

Recommandations issues des évaluations, par thème

Tableau 1

Recommandations issues des évaluations au niveau du portefeuille figurant dans le PRISMA 2026, par sous-thème (recommandations analysées pour la première fois)

Thème	Sous-thème	ENI		ESPP		EvPP		Évaluation infrarégionale		Évaluation thématique		Total	Total (en %)
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Questions de genre (y compris ciblage des femmes)	Questions de genre (y compris ciblage des femmes)			2	2,9%	1	1,4%			15	21,7%	18	26,1%
Gestion des connaissances	Gestion des connaissances	14	20,3%	1	1,4%							15	21,7%
Ciblage et participation	Participation et consultation des parties prenantes			1	1,4%							1	1,4%
	Ciblage			3	4,3%	2	2,9%	1	1,4%			6	8,7%
Gestion des ressources naturelles et changements climatiques	Changements climatiques			1	1,4%							1	1,4%
	Gestion des ressources naturelles			2	2,9%	3	4,3%					5	7,2%
Stratégie et programmes d'options stratégiques pour les pays	Programmes d'options stratégiques pour les pays			1	1,4%							1	1,4%
	Stratégie					3	4,3%	1	1,4%			4	5,8%
Accès aux marchés	Marchés et filières			1	1,4%	2	2,9%					3	4,3%
	Secteur privé			1	1,4%							1	1,4%
	Finance rurale			1	1,4%							1	1,4%
Contribution à l'élaboration des politiques	Contribution à l'élaboration des politiques			1	1,4%			3	4,3%			4	5,8%
Gestion de projet et suivi-évaluation	Gestion et administration des projets (y compris gestion financière)			1	1,4%	2	2,9%					3	4,3%
	Suivi des résultats, évaluation			1	1,4%	2	2,9%					3	4,3%
Autres	Partenariats					1	1,4%					1	1,4%
	Activités hors prêts			1	1,4%							1	1,4%
	Formation, renforcement des capacités					1	1,4%					1	1,4%
	Total	14	20,3%	18	26,1%	17	24,6%	5	7,2%	15	21,7%	69	100,0%

Tableau 2

Recommandations issues des évaluations au niveau du portefeuille figurant dans le PRISMA 2026, par région (recommandations analysées pour la première fois)

Thème	Sous-thème	APR		ESA		LAC		Hors région		NEN		WCA		Total	Total (en %)
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Questions de genre (y compris ciblage des femmes)	Questions de genre (y compris ciblage des femmes)			1	1,4%			15	21,7%	1	1,4%	1	1,4%	18	26,1%
Gestion des connaissances	Gestion des connaissances			1	1,4%			14	20,3%					15	21,7%
Ciblage et participation	Participation et consultation des parties prenantes									1	1,4%			1	1,4%
	Ciblage	1	1,4%	1	1,4%	1	1,4%			2	2,9%	1	1,4%	6	8,7%
Gestion des ressources naturelles et changements climatiques	Changements climatiques			1	1,4%									1	1,4%
	Gestion des ressources naturelles			1	1,4%					1	1,4%	3	4,3%	5	7,2%
Stratégie et programmes d'options stratégiques pour les pays	Programmes d'options stratégiques pour les pays									1	1,4%			1	1,4%
	Stratégie	1	1,4%			1	1,4%			1	1,4%	1	1,4%	4	5,8%
Accès aux marchés	Marchés et filières			1	1,4%					1	1,4%	1	1,4%	3	4,3%
	Finance rurale			1	1,4%									1	1,4%
	Secteur privé			1	1,4%									1	1,4%
Contribution à l'élaboration des politiques	Contribution à l'élaboration des politiques					3	4,3%			1	1,4%			4	5,8%
Gestion de projet et suivi-évaluation	Gestion et administration des projets (y compris gestion financière)	1	1,4%	1	1,4%							1	1,4%	3	4,3%
	Suivi des résultats, évaluation									3	4,3%			3	4,3%
Autres	Partenariats	1	1,4%											1	1,4%
	Activités hors prêts			1	1,4%									1	1,4%
	Formation, renforcement des capacités											1	1,4%	1	1,4%
Total		4	5,8%	10	14,5%	5	7,2%	29	42,0%	12	17,4%	9	13,0%	69	100,0%

Liste des évaluations au niveau des projets, par date d'entrée en vigueur, date de clôture et date d'évaluation

<i>Projet</i>	<i>Numéro d'identification du projet</i>	<i>Pays</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date de clôture du prêt</i>	<i>Date d'approbation du rapport d'achèvement de projet</i>	<i>Date d'évaluation</i>
Programme de développement rural – phase II	1100001716	Îles Salomon	7 avril 2015	31 décembre 2020	30 juin 2022	13 janvier 2025
Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux	1100001728	Bosnie-Herzégovine	16 mars 2017	30 septembre 2022	22 mars 2023	1 ^{er} avril 2025
Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales	1100001604	République de Cabo Verde	11 février 2013	30 juin 2027	-	15 mai 2025
Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad	1100001691	République du Tchad	17 février 2015	30 septembre 2022	24 octobre 2022	23 octobre 2024